

## Compte-rendu du Conseil d'école du 6 novembre 2018

### Membres présents :

Mairie : M ; Lepiller

DDEN : Mr Métot Denis

Parents : Mme Duret, Mme Fogel, Mme Hedou, M. Demeillez, Mme Duboc, Mme Do Vale, Mme Lemesle, Mme Lemaitre

Enseignants : Mme Lanteuil (CP), Mme Levasseur (CP), Mme Liaudet (CP), Mme Durand (CE1), Mme Joulin (CE1), Mme Douyère (CE2), Mme Pasquier (CE2), Mme Kacimi (CM1), Mme Martin (CM1), Mme Donckele (CM1-CM2), M. Sandoval (CM2), M. Aguila (RASED), M. Lepareux (ZIL), Mme Le Bastard (Directrice)

### Membres excusés :

IEN : Mme Mazari

Mairie : Mr Métot Dominique (Maire)

Parents : Mme Lemonnier Laëticia

Début du conseil : 17h35

Désignation d'un(e) secrétaire de séance : Monsieur Demeillez se porte volontaire.

### **A) Informations**

- Présentation des nouveaux membres du conseil

Un tour de table est effectué.

- Rôle des parents élus

Les représentants de parents d'élèves sont élus jusqu'aux prochaines élections d'octobre 2019.

Ils participent de droit aux travaux du conseil d'école et rendent compte aux parents des travaux de ce conseil.

Ils facilitent les relations entre les parents d'élèves et l'équipe enseignante.

Ils peuvent intervenir auprès des directeurs pour évoquer un problème particulier ou pour assurer une médiation à la demande d'un parent.

- Règlement intérieur

Le règlement intérieur a été un peu modifié :

**HORAIRES** : J'arrive à l'heure et je **monte calmement dans les étages**.

**REGLES GENERALES DANS L'ECOLE** : Je n'apporte **aucun jouet ni objet de valeur. Le téléphone portable n'est pas autorisé à l'école.**

**Ligne enlevée** : Les cartes « Pokemon » ou autres cartes ne sont pas autorisées. (entre dans la ligne « aucun jouet »).

Nous attirons l'attention des familles sur l'interdiction formelle pour quelque motif que ce soit de la possession de téléphone portable au sein de l'école. Tout objet non autorisé qui sera introduit dans l'enceinte de l'école sera obligatoirement confisqué et rendu uniquement aux parents sur rendez-vous.

**REMARQUE** : les parents posent la question des casquettes qui ne sont pas autorisées. Cette interdiction remonte à plusieurs années en arrière : les élèves portaient la casquette à l'envers, de travers, jouaient à lancer les casquettes, les gardaient dans les couloirs... Ces comportements avaient alors conduit l'équipe à poser une interdiction, sachant que par forte chaleur, les élèves sont invités à rester sous le préau couvert. Les casquettes étaient par contre autorisées lors des sorties scolaires.

La formulation pour le port des casquettes sera ré-étudiée par l'équipe et présentée lors du prochain conseil d'école (avant l'été).

- Effectifs à la rentrée 2018

CLASSES	CP	CP	CP	CE1	CE1	CE2	CE2	CM1	CM1	CM1- CM2	CM2
Nombre d'élèves	13	13	13	20+2	21+2	17+2	17+2	18+1	18+1	15+1	20
TOTAL	196										

Il y a eu 1 départ en CE2 mi-septembre (déménagement dans l'Eure) et 1 départ est prévu en CE2 à compter du 8 novembre. Il reste une place à attribuer dans le dispositif ULIS ; il est précisé que ce n'est pas la directrice qui « choisit » les élèves entrants.

Les inquiétudes évoquées l'an dernier lors du premier conseil d'école concernant l'impact des constructions neuves du quartier du Beau Soleil se sont confirmées pour cette rentrée.

Pour le moment, d'après le nombre de GS devant entrer en CP l'an prochain (soit 39 CP en 2019-2020), les effectifs repartent plutôt à la hausse.

CP dédoublés : Les enseignantes trouvent les conditions d'apprentissage appréciables. La classe est confortable, la disposition de la classe permet de travailler en ateliers, de mieux individualiser le travail tout en permettant de développer l'autonomie (éviter de tomber dans le travers qui consisterait à être trop présent ce dispositif est une bonne transition par rapport à la maternelle. Il y a du temps pour faire les choses. Un « temps libre » est organisé tous les vendredis après-midi entre les trois classes : les élèves peuvent aller dans la classe de leur choix pour utiliser les ateliers présents dans les autres classes. Durant ce temps, les enseignantes prennent le temps de jouer avec les élèves (jeux de mathématiques, jeux sur les sons...).

C'est donc un dispositif qui fonctionne bien.

- Coopérative scolaire : bilan annuel

Le bilan au 31/08/2018 est de 4 368,95 euros.

La classe découverte des classes de Mme Donckele et M. Sandoval a coûté 1170 euros (à déduire du bilan de fin août).

La collecte de cartouches d'encre a rapporté entre mars et juin dernier 35 euros. Cette collecte, à des fins de recyclage prenant tout à fait en compte l'éducation au développement durable, est à développer. Des flyers vont être distribués aux élèves afin d'en faire la promotion.

Mme Le Bastard tient à disposition les comptes détaillés pour tout membre souhaitant les consulter.

## **B. Vie Scolaire**

- Horaires de l'école

Plusieurs membres souhaiteraient qu'une réflexion soit engagée au sujet des horaires de l'école, et notamment de l'horaire de l'après-midi. La fin des cours à 16h45 est jugée tardive par des parents et par des enseignants (les élèves ont une longue journée et rentrent chez eux après 17h).

Par ailleurs, les horaires des réunions extérieures à l'école sont souvent fixées à 17h et obligent l'équipe à précipiter la sortie des élèves afin d'essayer d'être à l'heure ; cela peut poser des difficultés lorsque des familles sont en retard. Bien sûr, un membre de l'équipe reste toujours pour s'assurer que tous les élèves partent en sécurité.

Il faut aussi prendre en compte la pause méridienne de 2h qui permet de proposer les activités complémentaires (APC) aux élèves sur le temps du midi (plus d'élèves participent aux APC sur ce temps-là).

Aussi, il est proposé une modification des horaires comme suit :

Matin : 8h30-11h30

Après-midi : 13h30-16h30

REMARQUES DES MEMBRES : La pause de 2h est longue d'autant plus qu'elle est souvent source de conflits. L'équipe enseignante constate qu'il y a moins de problèmes rencontrés le midi depuis quelques temps. Par ailleurs, la durée de 2h est nécessaire pour pouvoir proposer les APC aux élèves sur ce temps-là (peu d'enfants sur les horaires du matin) ; par ailleurs, remettre les APC le matin ou le soir prolonge l'amplitude de la journée alors que la demande initiale est de réduire cette amplitude.

Un changement d'horaires à l'école Victor Hugo entraînerait de fait une réflexion sur les horaires des écoles maternelles rattachées (et des autres élémentaires elle-mêmes rattachées à ces écoles maternelles).

Les autres écoles n'ont pas été contactées car il s'agit déjà de voir ce qu'en pensent les membres du conseil d'école., de même pour les familles. Les parents proposent de se réunir pour prévoir un questionnaire à destination des familles afin d'évaluer la proportion de familles favorables ou non à ce changement.

CONCLUSION : une date va être convenue entre les parents ; l'école met à disposition une salle pour que les parents se réunissent. A l'issue du sondage, le cas échéant, la directrice abordera le sujet avec les autres directeurs.

- Classe découverte (CM2)

Tous les élèves sont partis cette année.

Deux réunions ont été proposées : une réunion en juin pour les futurs CM2 et une réunion de présentation et de préparation à la rentrée avec les familles des CM2 et celles des 9 CM1 inscrits en CM1-CM2.

Le séjour s'est très bien déroulé. Il y a eu un bon encadrement des animateurs, tant pour les activités que pour la vie quotidienne. Les élèves ont eu un bon comportement d'ensemble.

Les accompagnateurs, enseignants retraités ayant travaillé à l'école Victor Hugo (M. Drouin, M. Marais, Mme Marais), sont vivement remerciés par les enseignants ; ils contribuent par leur présence au bon déroulement de cette semaine.

- Classes CHAV (Classe à Horaires Aménagés Musique, à dominante vocale).

13 CE1

8 CE2

6 CM1

5 CM2 (1 démission)

Soit 33 élèves.

De nouveau, il est rappelé que l'inscription des élèves dès le CE1 se poursuit jusqu'en CM2.

Toute demande de démission doit être dûment motivée par courrier adressé à Mme Mazari, inspectrice de la circonscription de Lillebonne et à Mme Le Guen-Dairin, responsable des classes CHAM au conservatoire de Port Jérôme.

Une rencontre parents-professeurs aura lieu le 3 décembre à 16h45, à l'école Victor Hugo.

Par ailleurs, les élèves de CHAV ont été sollicités par la commune afin de participer aux cérémonies de commémoration du 11 novembre : ils chanteront la Marseillaise, accompagnés d'une fanfare.

- Educamuse

Sont concernées par ces projets les classes suivantes :

- les 3 CP

- les 2 CE1 (sauf élèves de CHAV)

- une classe de CE2

- une classe de CM1 et une classe de CM2

Deux demandes n'ont pu être satisfaites faute d'intervenant musical disponible sur le temps des cours des élèves de CHAV.

Les projets menés seront en cohérence avec le programme des CHAV ; un spectacle commun aux élèves CHAV et aux autres élèves de l'école est envisagé (le mardi 11 juin).

- Projets REP

Différents projets sont programmés au sein de l'école dans le cadre du Réseau d'Éducation Prioritaire.

o Défi lecture CM2 / 6<sup>ème</sup> : le thème cette année est le sport.

o La Préhistoire : GS/CP/CE1/5<sup>ème</sup> ; le défi lecture des GS/CP se fera sur ce thème.

o L'école d'ici et d'ailleurs, d'hier et d'aujourd'hui : MS/CE1/CM2/3<sup>ème</sup> SEGPA/ULIS

o Spectacle en anglais avec la compagnie Oz pour les CM2.

o Projet CM2 "apprendre à porter secours" avec le collège : celui-ci n'est pas reconduit faute de professeur disponible au collège.

o Echec et maths : GS/CP/CM2/6<sup>ème</sup>

o Projet "sciences" entre les deux CM2

o Projet « Fluence » CE2 : au cours de la période septembre-octobre, un projet a été mis en place pour tous les élèves de CE2, en collaboration avec deux enseignantes du RASED, et deux enseignantes de CE2. Il s'agit d'engager un travail permettant d'améliorer la vitesse et la qualité de lecture des élèves afin d'améliorer la compréhension des textes.

5 groupes de niveaux ont été définis et répartis entre les enseignantes, à raison de 3 fois 45 minutes par semaine.

## C. Hygiène, santé, sécurité

- PPMS : Fortes pluies - inondations  
L'exercice a eu lieu le 15 octobre dernier.

Ce scénario a été retenu suite aux fortes pluies du 3 juillet dernier durant lesquelles les étages de l'école se sont trouvés inondés et les rues alentours impraticables.

#### **Une question est soulevée par un membre du conseil :**

Le bâtiment a-t-il été expertisé ? Qu'en est-il de la structure du bâtiment ? de l'électricité ? des murs ?  
L'assurance de la mairie est-elle intervenue par une expertise ?

#### **Réponse de la directrice :**

L'inondation de l'école a été signalée à la mairie, à l'inspection et aux pompiers (ils sont venus constater à 19h15). Le personnel de service et des enseignants sont venus le lendemain matin à l'école pour nettoyer, ranger et remettre en état les locaux pour que les enseignements puissent reprendre le jeudi. Madame Mazari, inspectrice de la circonscription de Lillebonne est venue avant l'entrée des élèves le jeudi et a averti la mairie des dégâts constatés et a transmis à Monsieur le Maire. Il nous a été assuré que tout allait bien ; les dalles au plafond ont été changées durant les vacances d'été.

Les parents d'élèves souhaitent rédiger un courrier à Monsieur le Maire pour demander si une expertise a été effectuée.

Revenant à l'exercice PPMS :

Le signal choisi a bien été entendu par l'ensemble des classes.

A ce signal, les classes se sont regroupées sous le préau extérieur (signal regroupement extérieur, différent de l'évacuation incendie, du confinement et de l'intrusion). Le scénario a alors été expliqué aux élèves par la directrice. Les conduites à tenir ont été explicitées (ne pas rentrer dans les étages – risque de chute des dalles + électricité ; ne pas sortir de l'école...) ainsi que les actions des adultes en cas d'inondation (appel des pompiers, appel de l'inspection, attente des consignes des secours...).

L'exercice s'est bien déroulé.

- Exercice incendie du 5 octobre 2018

L'exercice s'est bien déroulé.

La situation d'une enfant en fauteuil ce jour a été prise en compte.

Le temps d'évacuation du bâtiment a été satisfaisant (2 minutes 5 pour un bâtiment avec deux étages).

Le temps de comptage au lieu de rassemblement est à améliorer.

Le nombre de classes devant donner leur effectif à la directrice est important ; le four des rangs prend du temps.

L'équipe a réfléchi à une amélioration possible du comptage : une liste d'élèves de chaque classe de l'école a été déposée au lieu de rassemblement (école maternelle Hatinguais). La première classe arrivée prend les listes et chaque collègue note le nombre d'élèves présents au lieu de rassemblement (les élèves absents ce jour sont indiqués sur la fiche). Ainsi, le nom d'un élève éventuellement manquant au lieu de rassemblement est facilement et rapidement identifié.

- Evacuation incendie du 11 octobre 2018

Un élève a déclenché l'alarme incendie à 12h05. Les élèves du premier service de restauration étaient attablés, ceux du deuxième dans la cour de récréation.

Cela a permis de s'apercevoir que le personnel de surveillance de cantine n'était pas au courant des procédures à suivre. Il leur a donc été indiqué d'évacuer et de se regrouper dans la cour de l'école maternelle Hatinguais.

A la suite de cette évacuation, Madame Hénos, responsable du personnel, a été contactée : une réunion de travail autour de cette thématique est envisagée et un nouvel exercice sur ce temps méridien sera programmé au cours de l'année scolaire.

- Sortie des élèves rue Thiers

La sortie des élèves reste problématique :

- des voitures sont mal garées et empêchent toute visibilité correcte au niveau du passage piéton ;

**Une maman rappelle qu'il avait été évoqué la mise en place de barrière en lieu et place de la ligne jaune qui n'est pas respectée.**

- des parents restent en masse devant la porte de sortie et empêchent les autres parents de voir leurs enfants sortir ; il faudrait que les parents partent au fur et à mesure qu'ils récupèrent leurs enfants;

- des parents fument à la sortie, risquant de brûler les enfants qui passent à proximité d'eux.

Concernant les comportements des parents à la sortie, un mot va être mis dans les cahiers des élèves.

Concernant les traversées des enfants, des parents ont proposé à la directrice de gérer la circulation en mettant des gilets jaunes. Cela est une idée intéressante mais il faut sans doute demander une autorisation : à Monsieur le Maire ? à la police nationale ?

Madame Le Bastard va rédiger un courrier à Monsieur le Maire pour demander comment procéder. Il faut aussi se renseigner sur l'assurance des parents qui aideraient.

#### **D. Travaux et équipement**

**Boîte aux lettres** : Une boîte aux normes va être remise comme avant afin de pouvoir recevoir les petits colis et grands courriers.

**La sonnette** n'est pas toujours fiable et des parents doivent parfois téléphoner pour indiquer leur présence. Qu'en est-il du projet de visiophone ? Monsieur Lepiller répond que cela est en cours.

#### **Problèmes récurrents de chauffage :**

Le couloir du rez-de-chaussée est mal isolé et crée une source de froid. Les radiateurs sont froids (11 degrés hier matin dans les classes) ; les problèmes de chauffage avaient déjà été signalés avant les vacances d'automne.

Un technicien est venu à l'école mi-octobre pour un thermostat. Mme Le Bastard lui a parlé des problèmes de chauffage mais il était à l'école un jour de grande douceur du mois d'octobre. Ce technicien a dit que le chauffage ne se déclenchait que lorsque la température extérieure était inférieure à 19 degrés (sachant qu'il fait plus frais à l'intérieur) et qu'il reviendrait lorsqu'il fera plus froid.

Nous redoutons de passer de nouveau un hiver avec des températures aussi basses dans les classes ; cela ne permet pas aux élèves de travailler dans de bonnes conditions. Plusieurs élèves ont d'ailleurs demandé hier à leur enseignant pour garder leur manteau en classe ; la température était d'ailleurs plus agréable à l'extérieur l'après-midi, que dans le bâtiment scolaire.

Quelles solutions concrètes sont envisagées ?

Monsieur Lepiller appelle dès demain.

Des parents font remarquer qu'il y avait beaucoup d'eau avant les vacances d'automne au niveau de la chaudière.

Avec le budget investissement de l'école, une imprimante laser a été achetée pour la salle informatique (une demande a été faite ce jour pour l'installation). Le service informatique de la CVS nous avait prêté une imprimante dans l'attente et nous l'en remercions.

#### **E. Questions diverses**

Aucune question n'a été posée.

#### **F. Dates des prochains conseils d'école**

Les dates des prochains conseils d'école sont fixées:

-2<sup>ème</sup> trimestre : mardi 2 avril 2019 à 17h30

-3<sup>ème</sup> trimestre : vendredi 7 juin 2019 17h30.

Fin du conseil : 19h15

M. Demeilleux, parent élu



Mme Le Bastard Gysiane,  
Directrice

